

Conseils en matière de visa pour les ressortissants étrangers

Un rendez-vous est requis pour les demandes de visa déposées à l'ambassade de Malte au Royaume de Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'OTAN.

Veillez appeler le +0032 (0) 2238 2604 ou envoyer un e-mail au maltaembassy.brussels@gov.mt pour prendre rendez-vous et demander de plus amples informations sur le processus de demande de visa, y compris les pièces justificatives.

Une liste indicative des pièces justificatives demandées est disponible [ici](#).

Les frais de visa sont réglés en **EUROS** en espèces uniquement à la date de rendez-vous. Les chèques ne sont pas acceptés.